



Note sur la tournée circulaire de suivi-évaluation de la transposition et de la mise en œuvre des directives du cadre harmonisé de gestion des finances publiques de la CEMAC

Etape du Gabon : 9 au 13 décembre 2019

Une mission conjointe de la Commission de la CEMAC et AFRITAC Centre, a séjourné du 09 au 13 décembre 2019 à Libreville, au Gabon. Elle était conduite par M. Mamadou Issa Baba, Directeur des Finances Publiques à la Commission de la CEMAC et comprenait M. Severin Yves Kamgna, Conseiller en gestion macro-budgétaire à AFRITAC Centre et Christ Noe Mengara Mbote, Chef de service finances publiques à la Commission de la CEMAC.

La mission avait pour objectif d'apprécier les avancées réalisées dans la mise en œuvre des six directives constitutives du Cadre harmonisé de gestion des finances publiques de la CEMAC. Ces Directives portent sur le code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques, les Lois de finances, le Règlement général de la comptabilité publique, le Plan comptable de l'Etat, la Nomenclature budgétaire de l'Etat et le Tableau des opérations financières de l'Etat.

De manière spécifique, la mission a : i) évalué, sur la base des grilles et des indicateurs adoptés en 2016 par le Conseil des Ministres de l'UEAC, la mise en œuvre des directives au Gabon afin de disposer d'une vision globale sur la conduite des réformes ; ii) recensé les difficultés rencontrées dans la transposition et la mise en œuvre de ces directives et proposé des appuis nécessaires.